Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1978)
Heft: 442

Artikel: Naville : une grève de prolétaires
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1027009

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 15.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Naville: une grève de prolétaires

« Tous les mois, je boucle mon bilan avec des dettes. Tous les mois je suis en faillite ». Les réponses avaient fusé du côté des travailleurs; le directeur du dépôt Naville à la Praille-Genève qui tentait d'attendrir l'assemblée en détaillant les difficultés de l'entreprise en était pour ses frais.

Un mois après, si on revient sur l'étonnante grève des employés de Naville à Genève, les grandes lignes du mouvement apparaissent plus clairement. Qui aurait imaginé qu'un tel affrontement, avec les risques énormes qu'il comporte pour les protagonistes salariés, puisse être déclenché par des travailleurs non-qualifiés du tertiaire, ceux-là même qui supportent l'essentiel de la « crise » économique ?

Bref rappel de quelques points de repère. A tout prendre, Naville paie un peu moins mal que d'autres : 1750 francs pour les employés et 1900 francs pour les chauffeurs, alors que dans l'hôtellerie, les salaires s'étagent entre 900 et 1400 francs et que la situation financière faite aux vendeuses de grands magasins n'est pas meilleure, il s'en faut. Mais, admettons-le , 1700 à 1900 francs, en période de « prospérité », cela représente des difficultés sociales permanentes, des difficultés économiques insupportables.
Dans ce climat déjà tendu, trois éléments spécifiques au dépôt de Naville joueront un rôle déterminant, rendant explosive une situation supportée en silence ailleurs. A la Praille, les 150 travailleurs ne sont pas isolés, séparés; ils travaillent côte-à-côte, vivent côte-à-côte leur condition de manœuvres mal payés. Parmi eux, deux tiers environ sont des hommes : leur salaire, contrairement à la plupart des salaires féminins du tertiaire qui pourraient leur être comparés, sont souvent la source de revenu unique dans le ménage. La moitié sont des Suisses, plus autonomes face au patron que des étrangers sur lesquels plâne la menace du non-renouvellement du contrat, du retour sans espoir vers le pays d'origine où sevit le chômage (« a fortiori » pour les nouveaux arrivants, ceux qui reviennent d'émigration); à cela s'ajoute que les plus habiles, les plus jeunes, ont connu avant la période de difficultés économiques un travail mieux rémunéré.
Et l'atmosphère se tend sans que la direction et et l'encadrement (des « petits » responsables, guère mieux payés que leurs subordonnés) puissent réellement saisir ce que les événements qui se préparent recèlent de crucial pour l'avenir de l'entreprise; deux jours avant l'ouverture du conflit, le directeur traitait encore les employés avec la morgue caractéristique du secteur; la résolution des travailleurs s'en trouve bien sûr renforcée.
Dès le déclenchement de la grève, Naville croit pouvoir la désamorcer rapidement en mettant sur pied, faisant appel à ses cadres, un réseau de distribution improvisé. On sousestime là encore la force du mouvement amorçé. Immédiatement, les voitures privées bloquent les camionnettes de livraison, les dépôts provisoires sont rapidement repérés et rendus inutilisables.
Il s'en faut de peu que la tactique patronale ne débouche sur le drame : un camion conduit par un cadre échappe à la vigilance des grévistes et s'apprête à partir en marche arrière avec sa cargaison; un ouvrier se couche alors derrière la machine, la tête à vingt centimètres d'un pneu; le conducteur, averti de la chose, ne veut rien savoir et commence à reculer; le gréviste ne bouge pas; il faut bondir sur la cabine pour éviter l'« accident ». Une telle détermination de part et d'autre, illustre bien la force des motivations. L'efficacité de l'organisation des grévistes renforce alors la qualité du climat qui règne à la Praille : en réalité, c'est la fête. On est pourtant en plein mois de janvier, un mois de janvier spécialement rude. Pendant la journée, c'est en plein air, autour d'un feu de bois, que les piquets de grève s'organisent; le local de réception, dans lequel chacun, tour à tour, tente d'enmagasiner un peu de chaleur, n'est ouvert que le jour; les heures les plus dures vont de minuit au petit matin.
Et pourtant fête il y a. Se développe une atmosphère nouvelle; tout d'abord de dignité retrouvée : on discute d'égal à égal avec les patrons; et aussi de solidarité, dont la qualité surprend tous ceux qui connaissent la masse d'antipathies, de médiocrité dont est faite la vie de tous les jours au dépôt.
Autre chose encore, et de plus important peut-être. Les plus silencieux se mettent à parler et on ne craint pas les grands débats sur la société. On évoque le rôle des banquiers, propriétaires de la maison, jusqu'il y a peu. Pourquoi les travailleurs doivent-ils supporter la gestion de M. de Weck, les conséquences des millions investis et perdus à l'étranger ? La réaction des femmes est la plus inattendue. D'habitude, on les voit peu, on les connaît peu : elles viennent le matin pour le tri, travaillent quatre heures pour huit ou neuf francs de l'heure et s'en vont. Les voilà aujourd'hui qui, tout en tricotant, se mettent sans difficulté au diapason.
Moment essentiel de la fête, les nouvelles de l'extérieur : tout d'abord le ralliement des gérantes de kiosques, aux horaires interminables, et qui travaillent le plus souvent dans des conditions d'hygiène rappelant les descriptions les plus dures de Zola; les messages de solidarité (le dépôt de Delémont qui, lui aussi, débraye) et puis les nouvelles

---

Mars 1977 : début des négociations pour le contrat collectif.
Décembre 1977 : la direction offre environ 50 francs d'augmentation. Ultimatum des travailleurs : c'est 200 francs d'augmentation linéaire ou la grève; dernier délai pour la réponse : le 16 janvier.
16 janvier 1978 : pas de réponse patronale.
17 au 20 janvier : la grève.
20 janvier : ce vendredi, mise au point d'un accord accepté le soir même en assemblée générale.

---

de la grève transmises par les radios des voitures. Il faut cependant conclure. Chaque jour, Naville et ses clients, journaux et détaillants, perdent des dizaines de milliers de francs : invendus, les quotidiens de la veille, l'hebdomadaire de la semaine précédente, perdent toute valeur, et s'envolent en fumée des ressources publicitaires énormes. La pression patronale se fait de plus en plus forte.

Les commis de Genève, une brave association d'employés, signataire du contrat collectif mais sans expérience de ce type de mouvement, sans lien effectif avec les organisations non-genevoises, obtient pourtant après quatre jours de grève des résultats non-négligeables : les patrons offraient cinquante francs, les travailleurs exigent deux cents francs de mieux; ils obtiennent finalement, en face à face avec la nouvelle direction qui succède à l'UBS, cent francs en janvier et septante-cinq en octobre. L'immense machine qui domine le marché de distribution des imprimés en Suisse romande (avec un pied en Suisse allemande) a montré qu'elle est vulnérable.

Comme il se doit, la victoire a ses ombres : soucieux de passer pour des « partenaires sociaux » responsables, les fonctionnaires syndicaux mènent l'assemblée générale qui conclut la grève avec une désinvolture qui n'est pas sans rappeler l'attitude patronale; le débat - si l'on peut parler de débat - est conduit tambour battant, les questions gênantes passée sous silence et les jeunes - qui n'acceptent pas facilement de revenir à la médiocrité quotidienne après l'exaltation de la semaine - ridiculisés. Bref, la reprise du travail est décidée, authentifiant les accords salariaux passés.

Si la grève a été le fait des travailleurs, nombre de ceux-ci ont aujourd'hui l'impression d'avoir été dépossédés de la victoire. Du reste, avec 1800 à 2000 francs par mois, leur situation n'a pas réellement changé... et il faut encore rattrapper les heures de grève. Ceux qui furent les plus actifs dans le mouvement sont dans le collimateur de la direction; certains avertissements sont déjà tombés... La grève est bien finie.

LE CARNET DE JEANLOUIS CORNUZ

Notes

« Voulons-nous survivre ? » demandent les organisateurs de la *Conférence des Organisations non-gouvernementales (ONG) pour le désarmement,* qui aura lieu à Genève du 27 février au 2 mars. « Les conclusions, propositions et recommandations auxquelles elle arrivera seront transmises à la Conférence extraordinaire des Nations Unies consacrée au désarmement qui se tiendra en mai 1978 à New-York.

» Celle-ci traitera de ce problème selon la politique des gouvernements, tenant vraisemblablement compte de l'aménagement des armements plutôt que de leur diminution.

» Il est par conséquent très important que se fassent entendre des voix qui souhaitent voir se réaliser un désarmement en fonction non pas de l'intérêt des gouvernements, mais de l'aspiration élémentaire des peuples à une paix réelle. C'est la raison d'être de cette conférence des ONG ».

Et d'annoncer qu'une retraite aux flambeaux aura lieu aux Bastions (Genève), le 28 février à 20 heures. Et que le lendemain, 1er mars, à 20 h. 30, des participants japonais à la Conférence parleront à la Salle du Faubourg, à Saint-Gervais, « avec documents à l'appui », des séquelles des bombardements atomiques de Hiroshima et de Nagasaki.

La Suisse en Argentine

De son côté, le Département militaire fédéral a autorisé dernièrement cinq membres de la gendarmerie argentine à venir s'entraîner sur un aérodrome valaisan au maniement des avions Pilatus-Porter. Ce qui indigne le camarade Ziegler. Mais Ziegler est un mauvais esprit, qui néglige, 1. le fait que puisque Bührle a été autorisé à livrer à l'Argentine du général Videla des avions (des avions à usage purement civil, jurons-en nos grands dieux, c'est-à-dire entre autres missions de surveillance de régions agitées d'une manière ou d'une autre protection de citoyens paisibles contre les terroristes, etc.), il n'est que normal de permettre aux pilotes argentins de venir s'initier chez nous; et 2. que de cette manière, la Suisse, malheureusement évincée des mondiaux de football, sera tout de même présente en Amérique du Sud, ce qui ne manquera pas de réchauffer le cœur des petits et grands.

Objecteurs : un dossier

De son côté, le Mouvement international de la réconciliation vient d'organiser à Lausanne, Maison du Peuple, les 17 et 18 février, deux conférences sur les sujets suivants : « Amour chrétien et Lutte des classes » et « La non-violence chrétienne a-t-elle un avenir en Suisse-romande ? ». En même temps, il publie un dossier : « L'objecteur. La conscience de l'Eglise. La justice militaire. » : « Destiné à éclairer le débat actuel en vue d'un service civil, ce dossier présente des faits généralement tenus dans l'ombre. Il rappelle des déclarations pertinentes mais vite effacées. Il propose enfin des actes concrets. Ce dossier s'adresse à tous ceux qui cherchent une solution juste, intelligente et honorable de ce douloureux problème, quel que soit leur position personnelle. »

A propos, avez-vous signé l'initiative pour un véritable service civil ?

« Accident » du travail

Et avez-vous lu « Spirale ceinturant la mort » (aux éditions de la Louve, à Genève) de Jean-Claude Blanc ?

« La mort de mon jeune frère à l'âge de 21 ans, survenue en 1975, par accident du travail, est l'événement central et le pivot de ma vie.

» J'ai écrit ce livre pour que la mort d'un individu se transforme en un acte de connaissance susceptible d'empêcher que d'autres hommes meurent de la même façon. Un « banal » accident du travail m'est soudain apparu comme un meurtre collectif monstrueux, un holocauste au Capital... »

J. C.